



**ARTICLES
DE
QUINCAILLERIE**

Certificat

Certificate

Admission - n° 25-01 du 15.10.1971
Mise à jour - n° 25-43 du 19.01.2010
Page : 5/6

JPM

Route de Paris Avermes F-03000 MOULINS
Usine : **MOULINS**

est autorisée à apposer la Marque NF de conformité à la norme citée ci-dessous sur les articles de quincaillerie suivants :

FERMETURES ANTI-PANIQUE (NF EN 1125)		
Nature de l'article	Marquage spécifique	Références commerciales
Série 89 Applique Coupe Feu (Type A2) Version standard ⁽¹⁾ tous coloris de longueur de 900 et 1200	Q E+C	890100-xx ⁽³⁾ / 890200-xx ⁽³⁾ / 890300-xx ⁽³⁾
Série 89 à mortaiser Coupe Feu (Type A2) Version standard ⁽¹⁾ tous coloris de longueur 900 et 1200	Q E+C	891100-ww ⁽³⁾ / 892300-ww ⁽³⁾
Série 90 PUSH BAR en applique Coupe Feu (Type B2) – Version standard ⁽¹⁾ tous coloris	Q E+C	900000-vv ^{(3)*} / 910000-vv ⁽³⁾ 930000-vv ⁽³⁾ / 940000-vv ⁽³⁾
Série 90 PUSH BAR en applique (Type B2) – Version dogging	Q E	900000-15-0A ⁽³⁾ / 910000-15-0A 930000-19-0A ⁽³⁾ / 940000-17-0A ⁽³⁾

(1) hors options spécifiques telles que : système de détection d'appui de barre, fonction dogging ...

(2) les indices xx, ww et vv correspondent aux numéros de séquentiels de JPM.

(3) critère esthétique lié à la corrosion validé à 240 heures.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Cette décision est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Ce droit d'usage est accordé jusqu'au 31 janvier 2011 à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles Générales de la Marque NF et au référentiel de certification de la Marque NF ARTICLES DE QUINCAILLERIE.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN

